



**Délibération du Conseil d'Administration
du CCAS de FEYTIAT**

L' An deux mil vingt six, le 27 avril, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni à dix huit heures en session ordinaire à la Maison de la Famille et de la Petite Enfance de Feytiat, salle Pierre Doré, sous la Présidence de Laurent LAFAYE.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation : 14 avril 2026

PRÉSENTS : D. BARRIÈRE - JF. BATIER - M. BOISSONNEAU - S. MOURET - M. TRICARD - J. MORIN - JL. CHAUMON - JF. MELLIER - C. GOUDOUD - C. GAUJARD - E. HELIER-TAUTER - C. DEMATHIEU - L. LAFAYE.

ABSENTS EXCUSÉS : L. FRION - D. NICOT (procuration à D.BARRIÈRE).

OBJET : Mise en place du Conseil d'Administration du CCAS de Feytiat

Monsieur le Président indique au Conseil d'Administration que l'organisation et le fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale sont régis par les articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-26 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale est présidé par le Maire/Président. Il comprend en nombre égal des membres élus en son sein par le Conseil Municipal et des membres nommés par le Maire.

Il présente la composition du Conseil d'Administration :

Président de droit - Monsieur Laurent LAFAYE, Maire.

Membres du Conseil Municipal (délibération du 30 mars 2026) :

- Madame Danielle BARRIÈRE
- Madame Magali BOISSONNEAU
- Monsieur Jean-François BATIER
- Madame Stéphanie MOURET
- Monsieur Damien NICOT
- Madame Morane TRICARD
- Monsieur Julien MORIN

Membres nommés par le Maire, représentants les associations et personnes qualifiées :

- Madame Elise HELIER-TAUTER représentante de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
- Monsieur Jean-Louis CHAUMON, représentant des associations de personnes âgées et de retraités et des personnes handicapées (CDCA).
- Monsieur Jean-François MELLIER représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion (ARSL).

-Monsieur Christophe DEMATHIEU, personne qualifiée participant à des actions de développement social menées sur le territoire communal.

-Madame Catherine GOUDOUD, personne qualifiée dans le domaine de l'action sociale

-Madame Catherine GAJJARD, personne qualifiée experte en protection sociale et en matière d'accès aux droits.

-Monsieur FRION Laurent, personne qualifiée dans le secteur des personnes âgées (Ehpad).

Les membres du Conseil d'administration du CCAS sont nommés pour la durée du mandat municipal en cours.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré le 27 avril 2026

Le Président du CCAS



Laurent LAFAYE